



NEWS

STATIONNEMENT - FIN DE LA CARTE PCARD+ - MAI 2024

Nous vous informons que la gestion des parkings de Mantes-la-Jolie par la société Interparking prendra fin à compter du 1er juin 2024. La société Indigo assurera la continuité du service.

Par conséquent, les cartes Pcard+ ne pourront plus être utilisées sur les parkings Cœur de Mantes, Hôtel de Ville, Brioussel, Normandie et le Vieux Pilon.

Publié le 28 mai 2024

Les équipements **Pcard** sont actuellement en cours de désinstallation. Pour bénéficier de la réduction normalement accordée avec la Pcard, veuillez utiliser le bouton interphone présent en caisse automatique ou en borne de sortie (24h/24).

Si un règlement classique a été effectué, n'hésitez pas à transmettre à la société **Interparking** vos justificatifs de règlement (reçu, ticket ou extrait bancaire montrant uniquement le règlement effectué sur le parc) afin qu'elle puisse vous recrediter l'ensemble des réductions non accordées sur votre Pcard.

Le nouveau gestionnaire, **INDIGO** assure la continuité de l'offre de stationnement en lieu et place d'**Interparking**. Les tarifs restent identiques sur tous les parcs en ouvrage (Cœur de Mantes, Normandie ; Hôtel de Ville et Gare de Mantes-la-Jolie Nord), ainsi que Brioussel. Pour le stationnement sur voirie, les tarifs demeurent inchangés par zone (bleue et rouge).

CHANGEMENTS POUR LES USAGERS

- Pour les usagers du **stationnement sur voirie**, l'accueil continuera à se faire à la **Maison du Stationnement**, située place du Marché au blé, après une période de fermeture provisoire de celle-ci.
- Pour les usagers des **parcs en ouvrage et Brieussel**, les renseignements pourront être obtenus à la **boutique du parking Hôtel de Ville** (ouverte du mardi au samedi, de 9h à 19h, à compter du 1er juin prochain), ou via l'adresse suivante : p782212@group-indigo.com, dans l'attente de l'ouverture d'une ligne téléphonique.

FOCUS LES PARCS SOUTERRAINS

- La boutique du parking Marché sera occupée par le personnel Indigo dès samedi 1er juin ;
- Le week-end des 1er et 2 juin, les barrières resteront ouvertes le temps que le matériel de péage soit correctement paramétré ;
- A compter de lundi 3 juin :
 - Pour les **clients abonnés** ayant payé d'avance auprès d'**Interparking**, les badges actuels restent valides jusqu'à la date de validité initiale de l'abonnement (aucune démarche à faire) ;
 - Pour les **clients abonnés** en prélèvement automatique, l'autorisation de prélèvement expire au 31 mai 2024 en même temps que le contrat de DSP. Les badges resteront exceptionnellement valides jusqu'à fin juin, le temps que les abonnés puissent régulariser leur situation auprès d'**Indigo** et conclure la nouvelle autorisation de prélèvement (cf. détails ci-dessous), permettant le règlement du mois de juin et des mensualités suivantes.

Concernant les **bornes de recharge**, l'exploitant **Total Energies** se retire également au **31 mai 2024** et sera remplacé par l'exploitant des bornes CU sur voirie, c'est-à-dire **Alizé** (Bouygues Energies & Services). Toutes les demandes des usagers seront accueillies par le service support de l'opérateur **Alizé**, par téléphone au 805 02 14 80 ou par mail à l'adresse :

support@alizecharge.fr

Les tarifs sont également modifiés (à la baisse) pour s'aligner sur les tarifs de recharge sur voirie :

7,4kW	Badge ou QR-Code
Tarif de jour 8h00 à 22h00	0,35 €/kWh + 0,05 €/min Au-delà de 12 heures
Tarif de nuit 22h00 à 08h00	0,35 €/kWh

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Sachez que votre carte Pcard reste utilisable dans de nombreux parkings à travers la France.

Vous pourrez continuer à bénéficier des avantages de votre Pcard dans les parkings équipés de nos nouveaux équipements.

Bagnolet (1 parking)

- > Cœur de Ville

Paris (17 parkings)

- > Clichy
- > Salpêtrière
- > Bercy Arena
- > Bercy Lumière
- > Alhambra
- > Wagram
- > Cambronne
- > Courcelles
- > Riquet
- > Chauchat Drouot
- > Berri
- > Temple
- > Hôpital St Joseph
- > Pullman
- > François 1er
- > Rex Atrium
- > Wurtz

Fontainebleau (4 parkings)

- > Château
- > Napoléon
- > Places d'Armes
- > Etape

Menton (4 parkings)

- > Saint Roch
- > Georges V
- > Vieille Ville – Sablettes
- > Hôtel de Ville

Nice (2 parkings)

- > Gare Nice Thiers
- > Nouvel 'R

Salon De Provence (1 parking)

- > Place Morgan

Nîmes (3 parkings)

- > Les Halles
- > La Coupole
- > Némausus

Montauban (2 parkings)

- > La Mandoune
- > Franklin Roosevelt

Bordeaux (2 parkings)

- > La Cité du vin
- > Gare Saint-Jean Armagnac

À l'entrée comme à la sortie, badgez votre Pcard+ sur la nouvelle borne affichant le logo Pcard+.